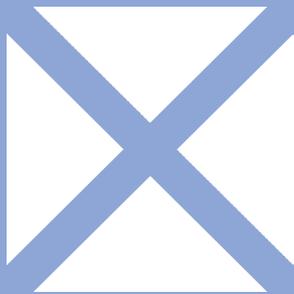


# Châteldon

Informations municipales 2017





 **Tony BERNARD**  
Maire



 **Michel BORIE**  
1<sup>er</sup> adjoint

Organisation et suivi du travail des agents des services techniques, Suivi de tous les travaux de voirie, fleurissement, travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, surveillance du réseau d'eau et d'assainissement, suivi du fonctionnement du service de l'assainissement non collectif, travaux dans les hameaux, projet d'extension de bourg "Les Champs".



 **Patricia CHATAING**  
2<sup>e</sup> adjointe

Commission des impôts, site Internet de la commune, préparation et suivi de l'ensemble des budgets, travail et emploi, développement économique ; activités économiques liées au tourisme ; suivi du Programme d'aménagement de bourg ; gîtes communaux.



 **Sophie DOUET**  
3<sup>e</sup> adjointe

Relation avec les enseignantes et les services de l'éducation nationale, cantine scolaire, garderie périscolaire, ramassage scolaire, gestion du personnel municipal intervenant à l'école, relations avec l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal.



 **Guillaume JOUBERT**  
4<sup>e</sup> adjoint

Mise en œuvre et suivi de l'étude "centre bourg", ainsi que la valorisation du secteur du « Vécou », bulletin municipal, éclairage public et pollution lumineuse ; performance énergétique des bâtiments communaux.



 **Lionel LOURADOUR**  
Conseiller municipal



 **Gilbert GAUTHERON**  
Conseiller municipal

Organisation des saisons culturelles (concerts, expositions...), animation de la commission culturelle ; Jumelage.



 **Didier DIONNET**  
Conseiller municipal

Organisation du concours des maisons fleuries ; visites guidées du bourg.



 **Bernard SZOLLOSI**  
Conseiller municipal

Relations avec les associations, affaires liées à la randonnée, manifestations sportives.



 **Pascale POINTARD**  
Conseillère municipale

Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique, développement économique.



 **Bérangère RODDIER**  
Conseillère municipale

Organisation du repas annuel offert aux aîné-e-s, suivi de la mise en œuvre d'un relais d'assistantes maternelles intercommunal.



 **Caroline DALET**  
Conseillère municipale

Relations avec le Conseil départemental et le SIAD, préparation et suivi des budgets, Urbanisme



 **Hélène BOUTHÉON**  
Conseillère municipale

Fleurissement.



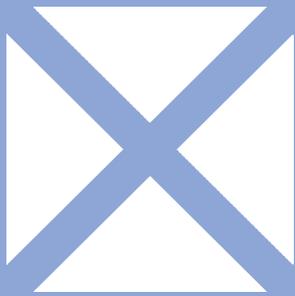
 **Josée PARRAUD**  
Conseillère municipale

## Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65  
Télécopie : 04 73 94 67 01  
Astreinte : 06 48 59 64 92  
mairie@chateldon.com

Ouverture au public  
du secrétariat :  
du mardi au vendredi  
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.  
Le samedi : de 9h à 12h.

Pour rencontrer le maire  
ou les adjoints,  
il suffit de téléphoner en mairie,  
un rendez-vous vous sera proposé.



## s o m m a i r e

- ▲ Aménagement du bourg p. 2
- ▲ Habitat p. 4
- ▲ Vie municipale p. 6
- ▲ Dossier zone 30 p. 8
- ▲ Commission culturelle p. 10
- ▲ Enfance jeunesse p. 12
- ▲ Vie du village p. 14
- ▲ Associations p. 15
- ▲ Vie du territoire p. 16
- ▲ Services p. 17
- ▲ Agenda p. 18



**Direction de publication**  
Tony BERNARD

**Rédaction et saisie des textes**  
les élus et les associations.

**Coordination**  
Guillaume JOUBERT.

**Photos**  
Dominique MELEY,  
les associations et l'école.

**Conception, réalisation, Impression**

Adéquat édition,  
Le noyer d'Auvergne  
63290 Puy-Guillaume  
*Sur maquette originale de  
ViceVersa Clermont-Ferrand.*

Parution : annuelle  
Distribué gratuitement  
aux habitants de Châteldon  
Tirage : 1 000 exemplaires  
Dépôt légal : janvier 2017

**Vous pouvez nous faire part  
de vos suggestions  
en écrivant à la mairie :**  
Rue des Sept-Carreaux  
63290 Châteldon



Conférence de Jean-Marc PINEAU sur son tour du Parc Livradois Forez à pied, le 26 février 2016.



## é d i t o d u m a i r e

**L'année 2016 aura été celle d'importants travaux aux abords de la mairie et de l'église. Rendus nécessaire pour des raisons d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ils ont également permis l'embellissement de ce secteur situé à l'entrée du centre bourg, ainsi que la reprise des réseaux souterrains.**

**L**a mise en œuvre de l'accessibilité se poursuivra à l'intérieur de la mairie en 2017, avec des travaux au niveau de l'accueil et d'autres pour permettre un accès à la salle des mariages directement depuis l'extérieur.

La vie municipale couvre bien d'autres activités que ce bulletin municipal a pour objectif de vous présenter, y compris ce qui dépasse les limites géographiques de la Commune. En effet, depuis le 1er janvier 2017, Châteldon fait partie d'une intercommunalité agrandie, "Thiers Dore et Montagne".

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que

les agents de la Commune. Ce que nous faisons est avant tout un travail d'équipe, passionnant, qui mobilise du temps et de l'énergie, dont la satisfaction se trouve dans la participation à une œuvre collective au service du bien commun.

"La vie est courte  
Transgressez les règles  
Pardonnez rapidement  
Embrassez lentement  
Aimez véritablement  
Riez sans contrôle  
Et ne regrettez jamais  
quelque chose qui vous  
a fait sourire"

Mark TWAIN

L'année 2017 sera une année électorale importante. Une élection présidentielle les 23 avril et 7 mai et des élections législatives les 11 et 18 juin. Quels que soient les choix que nous effectuerons, il serait heureux d'échapper à la démagogie, de rechercher l'objectivité, de travailler à satisfaire le seul intérêt qui vaille : l'intérêt général, l'intérêt général humain et du seul écosystème qui rend la vie possible sur terre.

C'est surtout un attachement à la liberté que nous devons démon-

trer, la liberté de conscience, la liberté de créer, d'entreprendre, de vivre dignement de son travail. Outre une nécessaire réforme des institutions qui rende la parole au peuple, l'économie doit être libérée de la tutelle de financiers qui sont en totale déconnexion avec la réalité, la passion du travail bien fait au service de la satisfaction des besoins des femmes et des hommes selon des modes de production écologiquement responsables.

La dictature de la finance soumet tout : les entreprises, et surtout les PME, les salariés, les services publics, les collectivités territoriales, les Etats, les citoyennes et les citoyens. Elle crée un insupportable appauvrissement du plus grand nombre, des guerres là où sont ses intérêts dans le monde, et risque de rendre invivable une terre où la vie pourrait être tout simplement douce !

Cette vie meilleure est possible si nous le décidons, en participant aux choix démocratiques, avec respect des autres et de soi-même et des générations qui prendront place après nous. ▲

Tony BERNARD



**D'importants travaux ont été menés en 2016 à la fois pour embellir les abords de l'église et pour permettre de rendre la mairie et l'église accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).**

2

## Aménagement des abords de l'église

L'ensemble des réseaux souterrains a tout d'abord été rénové : Eaux pluviales, Eau potable, Assainissement. Ceci afin de limiter les risques d'ouvrir des tranchées dans les aménagements neufs en cas de fuites. Les réseaux aériens ont également été enterrés, et notamment l'amas de câbles électriques qui subsistait à l'angle de la rue du Saut de l'Âne.

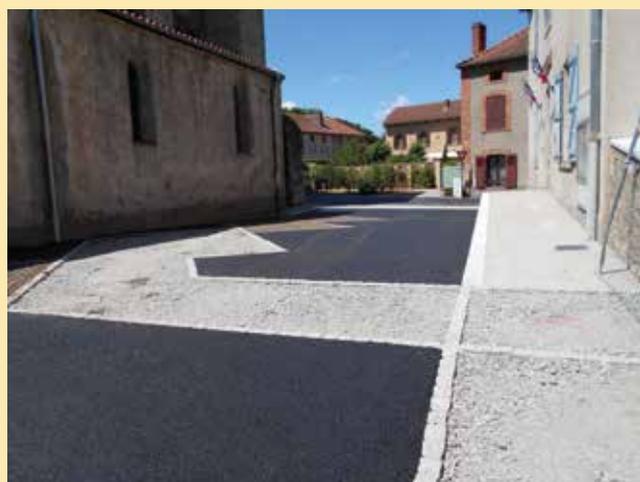
Pour garantir l'accessibilité, le niveau de la rue des sept carreaux devant la mairie a été sensiblement remonté, afin de créer une pente acceptable pour la rampe d'accès au secrétariat, qui a elle-même été inversé. Pour compléter, une place de parking réservée aux PMR a été aménagée, et reliée à la rampe par un cheminement dédié.

Pour embellir les abords de l'église, la continuité avec la place Jean Jaurès est garantie par la pose de pavés et de bordures en pierre. Ils permettent également de créer des trottoirs pour sécuriser les piétons. L'ancien rempart, dont quelques vestiges demeurent sur l'église, a été retracé au sol par des pierres installées entre la mairie et l'église.

Le coût de ces travaux s'élève à 191 000 euros. L'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département du Puy-de-Dôme ont apporté un concours financier à cette opération.



*Les réseaux aériens ont été enfouis.*



## Mobilier urbain

Du mobilier urbain a été installé dans le bourg. Les tables viennent agrémenter le parc. Les jardins des gîtes ont été équipés de bancs, transats et fauteuils. Ce mobilier a été réalisé par un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui emploie des adultes handicapé.e.s.

## En 2017 : Réaménagement de la mairie

**D**'importants travaux de mises aux normes d'accessibilité vont être menés dans la mairie au premier semestre 2017. Le bâtiment va être reconfiguré pour pouvoir accueillir une agence postale communale qui remplacera le bureau de poste au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, les moquettes murales seront arrachées, et une banque d'accueil adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera installée. Lors des études préalables, d'importants problèmes de structures sont apparus sur les planchers du secrétariat, qui nécessitent de les remplacer. Par ailleurs, la réglementation incendie impose l'installation d'un plafond coupe feu sur l'ensemble du bâtiment

afin de protéger les gîtes et le logement situés au dessus. Pour garantir l'accessibilité handicapés et la sécurité incendie, les portes seront remplacées par des menuiseries adaptées et les sanitaires refaits.

Enfin, la fenêtre située derrière la salle des mariages sera remplacée par une porte fenêtre permettant l'accès handicapé à la salle des mariages via une passerelle extérieure.



Celle-ci permettra de relier le parking devant la mairie à la salle des mariages et à la bibliothèque par l'ouverture laissée en attente suite aux travaux de réaménagements des abords de l'église. Elle sera réalisée en métal et reprendra la trame du garde-corps protégeant le perron de la mairie.

## Palmarès 2016 du concours des Maisons fleuries.

- 1<sup>er</sup> Bernadette CONSTANT
- 2<sup>e</sup> Martine DESIAGE
- 3<sup>e</sup> Muriel MENAGEOIS
- 4<sup>e</sup> Annie MONTEIRO
- 5<sup>e</sup> ex aequo  
Jean CHAVAILLON  
Denise DESIAGE
- 7<sup>e</sup> ex aequo  
Yvette DECOMBE  
Jacqueline DESRAME  
Marinette FRADIN  
Dominique GETENAY  
Emmanuelle LANGLOIS  
Alain LAPLACE  
Charlotte PAIN DESRAME  
Rachel RIFFAUT  
Gabriel RUMIANOWSKI

## Accueil d'une Agence Postale Communale

**L**a municipalité se bat depuis de nombreuses années pour assurer la pérennité du service public postal sur la commune de Châteldon, à tel point que peu de communes de cette taille ont encore un bureau de poste dans le Puy-de-Dôme. Toutefois, chacune et chacun a pu le constater, les fermetures inopinées se multiplient. Si la qualité du travail des personnels de la Poste n'est pas en cause, la volonté de la direction du groupe la Poste n'est plus d'accorder la priorité aux "petits" établissements. Les remplacements sont peu ou mal assurés. La politique de réduction drastique des effectifs à l'échelle nationale provoque inéluctablement une dégradation constante de la qualité du service public pour les usagers et une dégradation des conditions de travail pour les agents de la Poste. Aujourd'hui, la fermeture d'un bureau de poste ne peut se faire sans l'accord du conseil municipal. Mais, la Poste peut décider unilatéralement de diminuer les horaires, voir de fermer le bureau de poste si elle en ouvre un autre ailleurs. La loi peut également changer et contraindre la commune sans recours possible. D'autre part, la Poste dispose encore de fonds pour subventionner des travaux de réaménagement des bâtiments communaux qui accueillent des agences postales communales.

Le conseil municipal a donc fait le choix, alors qu'il était encore en mesure de le faire, d'un transfert du bureau de poste sous un statut d'agence postale communale (APC) ouverte en mairie.

Cette solution a été préférée à l'ouverture d'un relai poste chez un commerçant, car seule la mairie, ouverte toute l'année, permet d'assurer la continuité du service public.

Un agent sera recruté d'ici l'été. Sa formation est assurée par la Poste, qui s'engage également à financer une partie du coût de ce transfert pendant 9 ans, à hauteur de 1000 euros par mois. Cet agent sera soumis aux mêmes règles que les fonctionnaires en matière de discrétion. L'accueil de l'agence postale communale en mairie entraîne des travaux de réaménagement qui auraient été nécessaires sans cet accueil (mise aux normes handicapés et incendie). La Poste apporte son concours à ces travaux à hauteur de 38 000 euros. Concernant les services disponibles en Agence Postale Communale, 94% des opérations réalisés sur une année au bureau de poste de Châteldon pourront être effectués en APC.



L'ancien moulin de Rongère Basse propriété de la commune depuis le 28 novembre 2016, a été démoli dans les semaines suivantes par les services techniques. Un maximum d'arbre a été conservé afin de pouvoir reconfigurer ce lieu de promenade.





**Le projet d'aménagement d'une extension de bourg sur le quartier des Champs s'est concrétisé en 2016 avec les travaux de viabilisation des 10 premiers lots qui ont été mis en vente dans la foulée. Une promesse de vente est déjà signée et les premières constructions pourraient sortir de terre courant de l'année 2017.**

4



## Extension de Bourg "Les Champs"

**A**près consultation des entreprises, d'importants travaux ont donc été réalisés sur le site afin de permettre aux porteurs de projets de disposer de parcelles entièrement viabilisées.

Ainsi, les travaux de terrassement, et l'aménagement d'ouvrages d'arts en béton ont permis de créer les accès aux parcelles. La création des noues a permis d'évacuer les eaux pluviales. Il s'agit de larges fossés, secs et

végétalisés, qui se remplissent temporairement d'eau lors des épisodes pluvieux et qui l'évacuent progressivement par un système de drains.

Le raccordement à l'ensemble des réseaux est également au programme : Eaux usées, eaux pluviales, téléphone et électricité. L'adduction d'eau potable et la pose des compteurs d'eau a été réalisée par les services techniques de la commune.

L'ensemble de ces travaux s'élève

à 278 000 euros. Une subvention a été obtenue auprès du Conseil départemental pour les réseaux de Télécom à hauteur de 7 000 €. Le reste est financé par emprunt. La municipalité souhaite ainsi impulser un projet d'avenir pour la commune, puisqu'il s'agit de réussir l'intégration paysagère des dernières parcelles constructibles au sein du bourg.



## Habitat participatif

**L**a plus grande parcelle (2500 m<sup>2</sup>) du futur quartier des Champs est dédiée à un projet d'habitat groupé participatif qui pourrait accueillir 6 foyers.

### De quoi s'agit-il ?

Concevoir son projet en discutant avec ses futurs voisins, grouper des commandes pour faire des économies, obtenir des conseils sur les matériaux biosourcés, les modes de chauffage individuel ou collectifs, et pourquoi pas, partager certains espaces : ce sera aux futurs habitants de définir leurs propres besoins. Tous les partenaires sont prêts à imaginer un espace où le vivre ensemble prendra tout son sens. Jeunes, personnes âgées, familles ? Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître pour être pleinement associée à la conception de son futur logement.

### Les porteurs de projets

Six foyers se sont manifestés en mairie et, après une première visite du site, une réunion a eu lieu en mairie le 19 novembre 2016. Ils réunissent déjà une diversité de profils intéressante pour ce type de projets. Les premières réflexions sur les envies et attentes de chacune et chacun sont lancées. Ce groupe est amené à évoluer au fil du temps, chaque foyer pouvant quitter le projet et d'autres pouvant le rejoindre. Le projet à définir doit donc également être modulable pour pouvoir s'adapter à l'évolution des attentes. Ce processus étant plus long qu'une démarche classique de construction, les différents acteurs espèrent que le projet sortira de terre d'ici quelques années.

### Les partenaires

Différents acteurs de l'habitat se sont réunis régulièrement pour lancer le projet : la commune, propriétaire des terrains, le Parc Livradois Forez, qui assure l'animation globale du projet, l'Ophis et sa filiale Clerdôme qui construira le projet avec les habitants, pour de la location-accession ou de la vente en état futur d'achèvement, l'ADIL, qui propose ses diagnostics financiers aux porteurs de projets, et le CAUE, qui apportera des conseils en architecture pour définir les projets individuels.



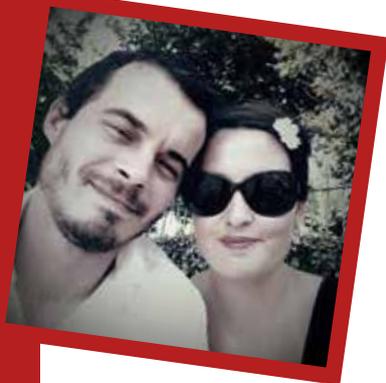
## 2 questions à Raphaëlle GIRONDE, future habitante du quartier des Champs

### Pourquoi venir construire à Châteldon ?

Pour se rapprocher de nos attaches familiales, mais aussi pour le caractère central de Châteldon entre nos deux lieux de travail. Enfin, le cadre de vie offert nous correspond.

### Quelles sont les particularités du nouveau quartier ?

Le règlement de construction impose des règles de constructions relativement contraignantes qui vont dans le sens de la future Réglementation thermique 2016. Prenant en compte l'aspect environnemental, nous souhaitons favoriser les énergies renouvelables et les matériaux de construction biosourcés. Enfin, le caractère « participatif » du projet nous intéresse également.



## Rénovation d'un immeuble 13 rue du jeu de Paume

L'immeuble acheté par la commune en 2015 par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier Syndicat Mixte d'Acquisition Foncière (EPF SMAF), fait actuellement l'objet de travaux de rénovation. A l'issue des travaux, les menuiseries

bois extérieures et intérieures seront remplacées par des menuiseries bois performantes énergétiquement. L'ancienne chaudière sera remplacée par des chaudières individuelles gaz basses consommation, et l'installation électrique sera mise aux normes.

Trois appartements de 60 m<sup>2</sup> seront ainsi disponibles au printemps 2017 en centre-bourg, pour répondre à la demande croissante de logements locatifs.



## Construction de 3 logements à l'Ollière

L'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social (OPHIS) va réaliser, en 2017, la construction de trois logements place de l'Ollière. La parcelle était auparavant construite, la maison ayant été détruite par une explosion en 2014. La commune a acquis cette parcelle pour l'euro symbolique et a pris en charge les travaux de démolition. Désireuse de ne pas laisser une parcelle inoccupée dans le centre-bourg, la municipalité a souhaité construire des logements locatifs de qualité, tant architecturale qu'environnementale.

Les immeubles seront volontairement construits en retrait de la rue afin de limiter les ombres portées sur les immeubles voisins. Pour respecter l'alignement des constructions sur la rue prescrit par le Plan Local d'Urbanisme, un mur en pierre sera construit en limite de propriété. Un logement de Type 2 sera construit en rez-de-chaussée, et deux logements de Type 4 à l'étage. Les logements seront dotés de garages, de terrasses et de jardins, avec possibilité de réaliser un potager. Ils devraient être disponibles d'ici la fin de l'année 2017.

5



## Convention avec l'Établissement Public Foncier Syndicat Mixte d'Acquisition Foncière (EPF SMAF)

Une convention cadre a été signée en 2016 entre la commune, le Parc Naturel Régional Livradois Forez et l'Établissement public foncier EPF SMAF, relative à l'intervention de ce dernier sur le bourg de Châteldon et ses abords.

L'EPF SMAF achète pour le compte de la commune des immeubles ou terrains nus,

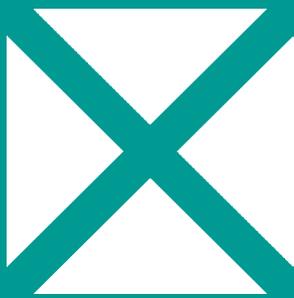
en permettant à la commune de différer le remboursement. Mais EPF SMAF peut également intervenir, dans le cadre d'une convention tripartite (Commune, Parc, EPF SMAF), en appui d'une opération de revitalisation d'un centre-bourg.

La convention permet de définir un périmètre d'intervention prioritaire en matière d'habitat, commerces, espaces

publics, ... à l'intérieur duquel les acquisitions bénéficieront d'un taux d'intérêt plus intéressant (1%).

Trois axes de travail ont été identifiés : Le maintien et le développement du commerce, le développement de l'offre locative et l'amélioration de l'ensoleillement du bourg.





**Afin d'attirer l'attention des usagers du service public de l'eau potable sur la rareté de la ressource en eau et sur la nécessité de l'économiser afin de préserver les approvisionnements, le conseil municipal a mis en place une tarification progressive et la gratuité des 9 premiers mètres cubes.**



# Eau Assainissement

## Tarifs (au m<sup>3</sup> sur la consommation 2016, facturée en 2017)

### Tarifs du service de l'eau potable

(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes) :

0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup>
0,85 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes
1.07 € / m <sup>3</sup>	pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup>
2.00 € / m <sup>3</sup>	de 50 à 199 m <sup>3</sup>
2.65 € / m <sup>3</sup>	de 200 à 249 m <sup>3</sup>
	au-delà de 249 m <sup>3</sup>

### Tarifs de la redevance d'entretien :

50 € pour les résidences principales, et pour les maisons ou logements en travaux pour une durée maximale de 2 ans.

95 € pour les logements et maisons vacantes ou secondaires

Branchement d'eau :	1 500 € (3 000 € si le réseau doit être créé)
Déplacement compteur :	200 €
Dépose compteur :	100 €
Repose compteur :	100 €
Fermeture ou ouverture de bouche à clé :	30 €
Bris de scellés :	150 €
Remplacement d'un compteur détérioré :	200 €

### Tarifs du service de l'assainissement collectif

0,00 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 0 à 9 m <sup>3</sup>
	pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes
0.79 € / m <sup>3</sup> d'eau	pour une consommation de 10 à 49 m <sup>3</sup>
0.89 € / m <sup>3</sup>	de 50 à 199 m <sup>3</sup>
1.35 € / m <sup>3</sup>	de 200 à 249 m <sup>3</sup>
1.55 € / m <sup>3</sup>	au delà de 249 m <sup>3</sup>
Tarifs de la redevance :	30 €
Branchement assainissement :	650 €

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Redevance annuelle :	10 €
Contrôle installation neuve :	300 €
Diagnostic installation dans le cadre d'une vente :	130 €



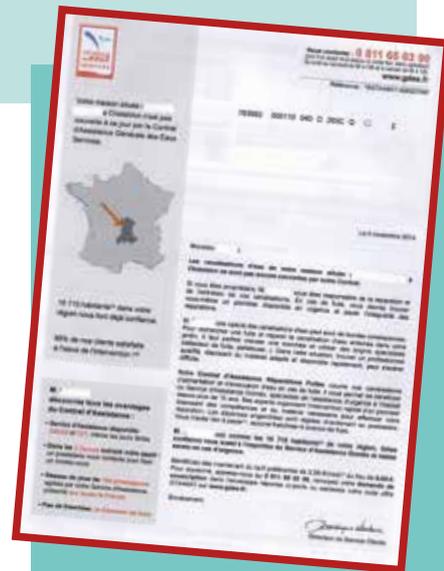
## Travaux d'Alimentation en eau potable du hameau de Gibas

Le hameau de Gibas était le dernier hameau de la commune non relié au réseau d'adduction d'eau potable. C'est chose faite depuis l'automne 2016. Par sa configuration de hameau le plus élevé en altitude, Gibas se trouvait au dessus du château d'eau et les travaux d'alimentation n'avaient pas été effectués. Les habitants s'alimentaient par des sources

individuelles. Les travaux ont consisté en l'installation d'un surpresseur permettant d'amener l'eau au dessus du château d'eau. Une conduite a également été installée, ainsi que les branchements individuels d'eau des particuliers. Le montant des travaux atteint 78 826 € HT, une subvention a été attribuée par le conseil départemental à hauteur de 25%.



Gwenaëlle DORÉ rejoindra l'équipe des services techniques le 1<sup>er</sup> avril 2016. Actuellement en poste à la mairie de Courpière, elle assurera l'entretien et le développement des espaces verts de la commune. Elle arrive en remplacement de Jean-Luc PARRAUD, qui, après 40 années de bons et loyaux services, fera valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> août 2016.



## Publicité Mensongère

La commune exploite le réseau d'eau en régie, cette assurance est inutile. Contactez le secrétariat de mairie avant de donner suite à des courriers comme celui-ci.



# Budget finances

## Fiscalité Communale

La municipalité doit faire face à la diminution des dotations aux collectivités territoriales imposée par le Parlement, qui représente, pour la Commune de Châteldon, de 2013 à 2016, une perte cumulée de 27 731 €.

Dans le même temps, en raison de son intégration dans la Communauté de Communes "Entre Allier et Bois Noirs", qui comporte des bases fiscales élevées en raison de l'existence d'importantes entreprises sur la commune voisine de Puy-Guillaume, la Commune de Châteldon est en situation paradoxale (car elle dispose de bases fiscales «entreprises» en dessous de la moyenne nationale) de devoir contribuer au fonds de péréquation

intercommunal et communal (FPIC) destiné à la solidarité envers les Communes les plus pauvres. Ces contributions représentent, pour la Commune de Châteldon, de 2012 à 2015, une dépense cumulée de 44 364 €.

Les conséquences cumulées de ces décisions depuis 2012, subies par la Commune, représentent un total de 72 095 €, sans qu'elles n'aient été jusqu'à présent répercutées sur la fiscalité locale.

Si la Commune veut maintenir une capacité à se développer, conserver des services publics dont la tarification est juste et solidaire, répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens, il est apparu nécessaire de faire évoluer raisonnablement la fiscalité locale. Aussi, les taux

d'imposition ont évolué afin d'obtenir une augmentation du produit d'environ 20 000 €, tout en maintenant le taux de la taxe d'habitation au taux de l'année 2015, ce qui, de fait, maintient le taux du foncier non bâti.

### Nouveaux taux :

Taxe d'habitation :  
20,00 % (inchangé)

Taxe foncière (bâti) :  
22.30% (contre 19.57%)

Taxe foncière (non bâti) :  
68.98% (inchangé)

Contribution Foncière des Entreprises :  
21.56% (contre 20.30%)

En application de ces taux, le produit attendu de la fiscalité directe locale, pour l'année 2016, s'élève à 407 421 €.

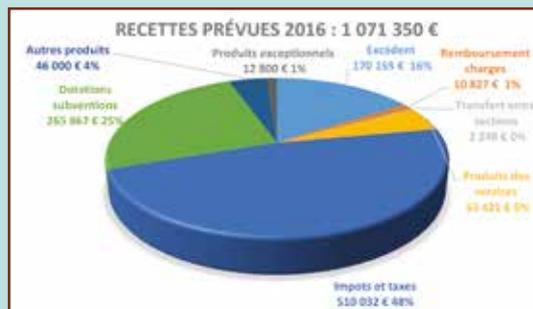
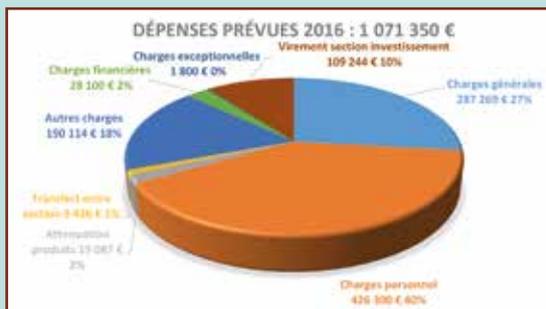
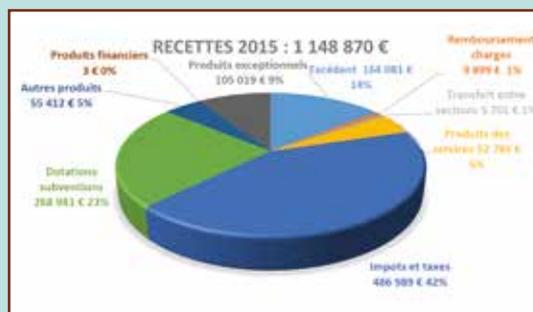
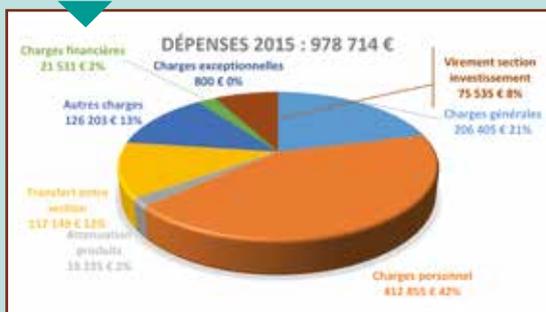


## Inscription sur les listes électorales :

A partir de 2017, l'inscription sur les listes électorales est possible directement en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Elle est également toujours possible toute l'année auprès du secrétariat de mairie.

brevés

## Budget



## État Civil

### Mariages

- Matthieu GUNTHER et Katia POULAIN, 27.02.2016
- Wilfried ROLLAND et Alice RAMILLIEN, 13.08.2016
- Denis BALICHARD et Yannick BIGAY, 03.09.2016
- Guillaume BOUTHEON et Hélène CERS, 10.09.2016

### Décès

- Marie Micheline RODDIER née BIGAY, 26.02.2016
- Jeannine MOURET née BALICHARD, 29.02.2016

- Gabriel FRADIN, 12.04.2016
- Jean DUPONT, 11.05.2016
- Jean GAGNOL, 03.11.2016
- Jean Baptiste JOUBERT, 24.12.2016
- Claudine COUPERIER née MAISONNEUVE, 26.12.2016

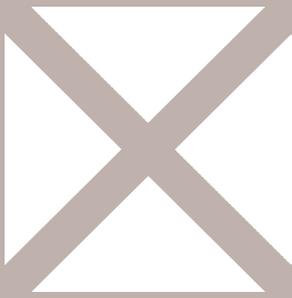
### Naissances

- Louna MARTIN, née le 21.02.2016
- Gabriel LAURENT, né le 07.03.2016
- Mélina ROUX, née le 04.06.2016
- Madeleine RAYMOND, née le 10.10.2016
- Timéo RAYNAUD, né le 06.11.2016



## Recensement de la population :

Cécile BOUVIER et Nathalie VERMOREL assureront du 19 janvier au 18 février le recensement de la population. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



**Le problème de la circulation automobile est régulièrement évoqué. La municipalité a donc souhaité s'engager sur un programme de sécurisation de l'ensemble des voies et intersections du cœur de bourg, les voies pénétrantes. Ce programme comprend notamment la mise en place d'une zone 30.**



## ZONE 30

### Responsabiliser l'automobiliste

Les limitations de vitesse correspondent à des typologies de voies (entrée de bourg, centre-bourg) et doivent être définies en conséquences, ainsi que les aménagements qui vont avec.

En zone limitée à 50 km/h, les différents usagers de la route sont protégés et séparés (trottoirs, voie de circulation, emplacement de stationnement). En zone 30, le principe du partage de l'espace entre les usagers s'impose. Tout le monde partage la même voie : Piétons, Cyclistes, Automobilistes... Tout l'enjeu est donc de faire comprendre à l'automobiliste qu'il doit partager la route avec les autres. Ainsi, en zone 30, toutes les contraintes reposent sur l'automobiliste. Par exemple, les passages piétons sont supprimés, le piéton pouvant traverser où il l'entend. Les Stops et autres Cédez le passage sont remplacés par la règle originelle du Code de la Route, la priorité à droite.

### Une baisse progressive de la vitesse

L'un des enjeux est de traiter les vitesses en amont de la zone 30 afin de faire baisser progressivement. C'est pourquoi se succéderont sur les voies pénétrantes du bourg des dos d'ânes type coussin berlinois, des plateaux traversants (qui permettent la traversée des piétons) et des bandes rugueuses.

La zone 30 sera clairement identifiable par des panneaux d'entrée et de sortie, et par différents marquages au sol. En effet, une zone 30 fonctionne mieux lorsque un changement visuel s'opère, ce qui peut être fait à l'aide de peinture au sol, végétalisation, éclairage...

### Périmètre

Elle concernera le quartier de l'Ollière, la rue de l'Aire depuis la place des Gravières, le boulevard des Etats Unis depuis le monument aux morts, la rue du Saut de l'Âne depuis le cimetière, la rue des Tanneries depuis le pont, et la rue des Ecoles depuis le nouveau quartier des Champs.

Le hameau de Rongère Montagne, qui connaît également des problèmes de vitesse automobile, sera également traité par la mise en place d'une zone 30 et par la mise en place de panneaux stop sur l'axe Lachaux / Saint Victor Montvianneix.

Enfin le carrefour entre la route reliant Chabot à Marioton et la route départementale 113 sera revu. Il est actuellement insécurisé par la présence d'une priorité à droite rarement respectée. Pour remédier à ce problème, une des deux voies partant à Marioton va être supprimée et des panneaux stop vont être mis en place sur les voies secondaires.

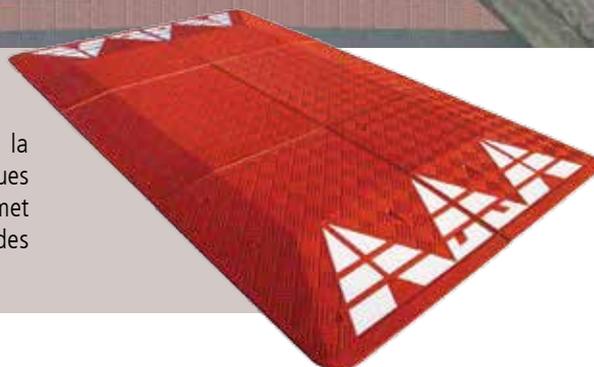
### Budget

Le montant total de l'opération s'élève à 50 000 euros, dont 13 400 euros consacrés à l'achat de panneaux et 20 000 euros pour la création de plateaux ou dos d'ânes.

Une subvention a été demandée auprès du conseil départemental qui finance ces projets au titre du produit des amendes de police.

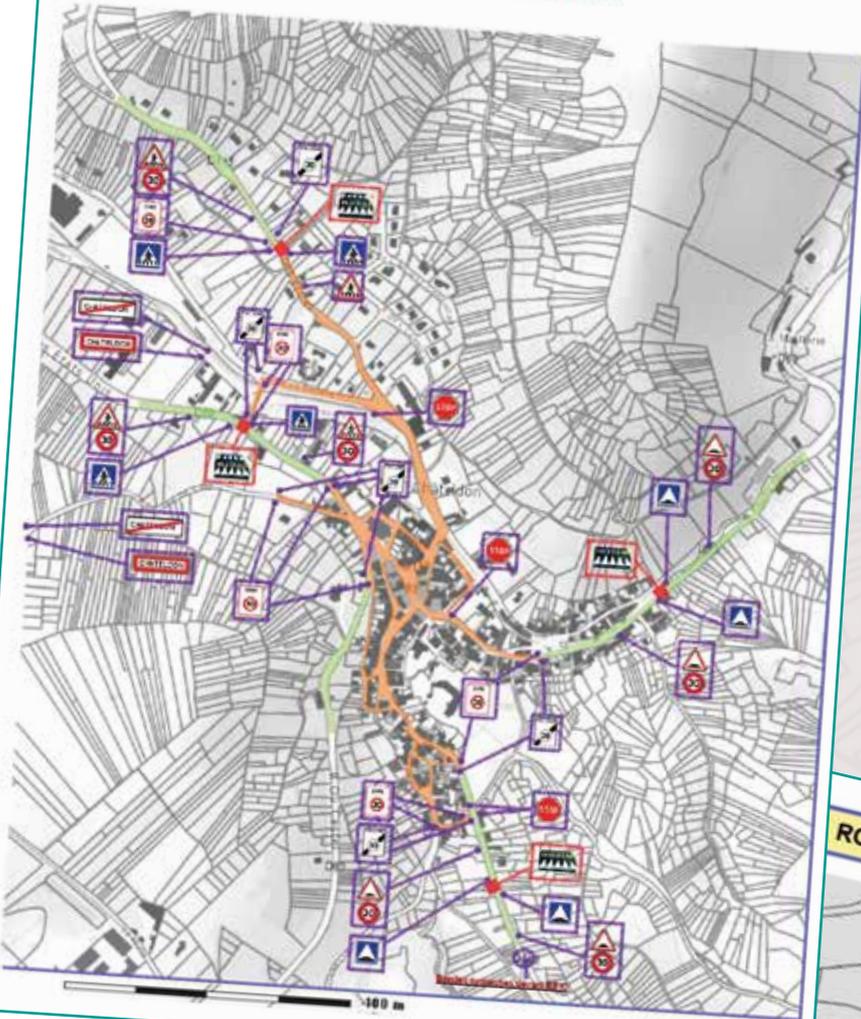


**L**e coussin berlinois permet à la fois de ralentir la vitesse des 4 roues sans insécuriser les 2 roues. Il permet également un bon écoulement des eaux de pluies.

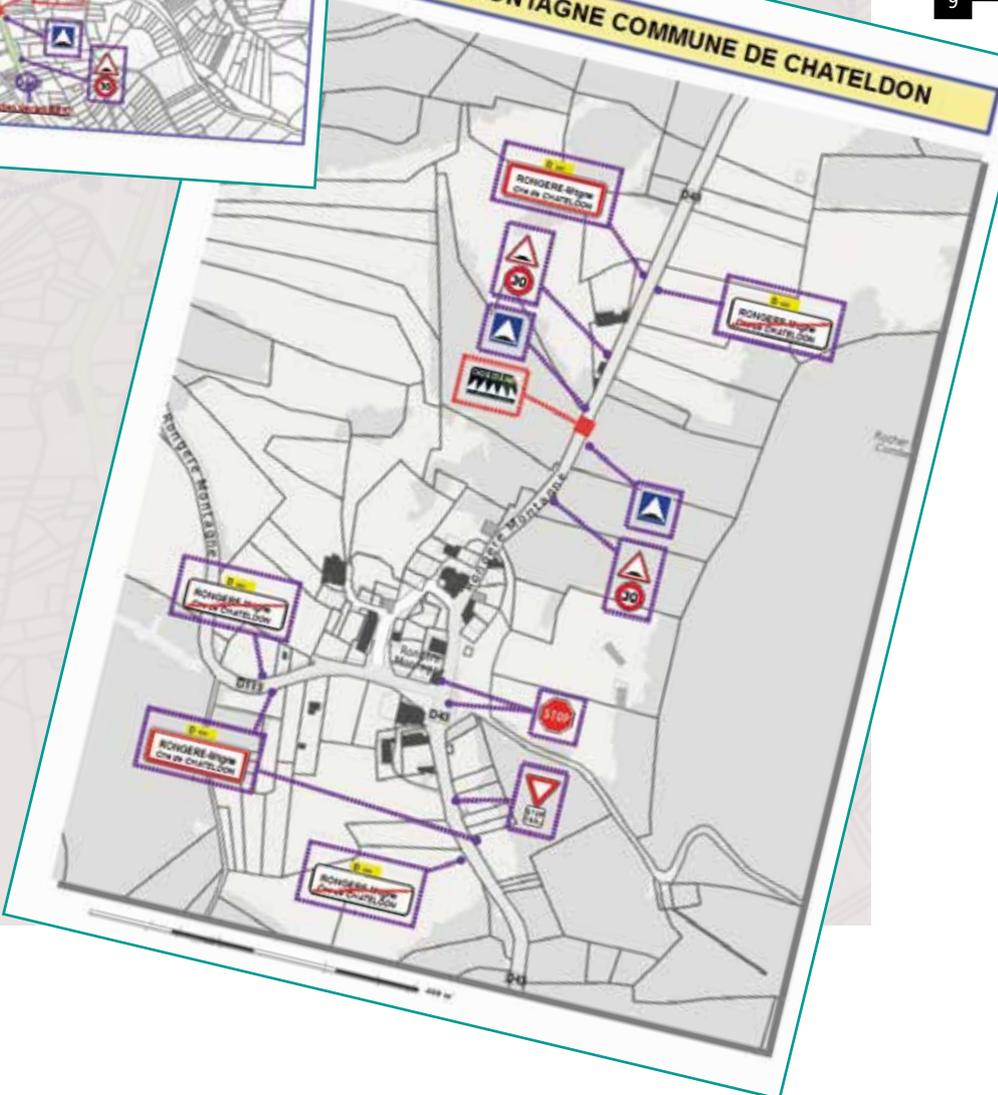


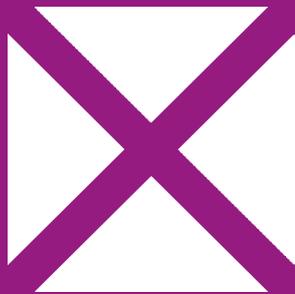
COMMUNE DE CHATELDON

EMPLACEMENT DES PANNEAUX



RONGERE-MONTAGNE COMMUNE DE CHATELDON





**Au total, 852 personnes ont visité les expositions cet été, soit une fréquentation en nette hausse.**

## Expositions

**1<sup>ère</sup> exposition :**  
**"Visages...Paysages"**  
**du 29 juin au 18 juillet**  
**Photographies de Hervé CORNEILLE, Stéphanie CARRARO et Michel UNGAR.**

Après un an de travail riche en découvertes et en rencontres, Hervé CORNEILLE, Stéphanie CARRARO et Michel UNGAR ont présenté sur les deux niveaux de l'ancienne pharmacie une exposition photographique ayant pour cadre Châteldon et ses visages. De sensibilité et d'âge très différents, les trois artistes clermontois ont ainsi saisi avec leurs appareils un Châteldon inattendu avec ses recoins, ses portes et ses devantures, ses habitants. Leurs pérégrinations les ont même conduit jusqu'à l'école pour un projet avec les enfants et leurs enseignantes. Grâce à eux, ces derniers ont pu immortaliser le bourg médiéval avec de vieux polaroids !

**2<sup>ème</sup> exposition :**  
**"Still [a] life natures mortes"**  
**du 20 juillet au 7 août**

Fasciné par le mystère de l'humain et l'étroit chemin entre figuratif et abstrait, Olivier CHAULIEU a proposé au travers de ses toiles une réflexion sur la fragilité des existences. Par un subtil jeu de valeurs et de couleurs dans lesquels fleurs séchées de pavot et d'iris étaient autant d'évocations, le peintre bourbonnais a su renouveler pour notre plus grand plaisir le thème classique des vanités.



**3<sup>ème</sup> exposition :**  
**Nina Seita**  
**du 10 au 30 août**

Avec la venue de la riomoise Nina SEITA pour clore les expositions estivales, le Comité culturel a misé sur l'éclectisme et l'exubérance. Artiste complète et généreuse, la créatrice a fait l'étalage de sa riche palette avec de très nombreux bijoux judicieusement disséminés dans la salle du rez-de-chaussée tandis qu'à l'étage le public avait tout loisir d'admirer de grandes peintures orientales et des sculptures en céramique aux lignes féminines. Jouant sans arrêt entre équilibre et suspension, entre chair et terre, Nina SEITA a ce talent rare de faire parler les images et les formes.

## 15 août

**A**près un sympathique déjeuner sur l'herbe organisé par le Comité centre-bourg, les Châteldonnais.e.s ont ensuite été invité.e.s à assister au concert du chanteur-guitariste vichyssois Yannick GILLOT. Prometteur

artiste amateur, celui-ci a interprété de sa voix chaude et puissante de nombreux titres de son premier album ainsi que plusieurs chansons de Mano SOLO, sa grande référence. Le relai a ensuite été pris par la troupe de théâtre

"Les Habités". Troupe basée à Bellerive-sur-Allier pratiquant l'improvisation théâtrale, elle a assuré le spectacle par son jeu de saynètes suggérées par le public, surprenant son monde par ses facultés de réaction et la qualité de son interprétation.

## 18 juin : Concert Bal trad

**L**e 18 juin, le comité culturel proposait un concert bal trad gratuit à la salle polyvalente avec première partie un concert de musique traditionnelle du groupe Time to Play suivi en deuxième partie du groupe Astoura dans lequel figure le châteldonnais

Jean Philippe SCHMITT. Groupe tout public, Astoura allie le son puissant de la musique traditionnelle du Centre France aux vibrations volcaniques de l'électro. Pour le plus grand plaisir du public venu en nombre pour danser et rêver !





**En 2017,  
la commune  
espère recevoir  
en résidence  
d'écrivain à  
l'ancienne  
pharmacie Victor  
SOREN, artiste  
illustrateur,  
soutenu par les  
éditions Grasset, et  
ayant actuellement  
un projet de  
publication d'un  
livre.**

## **Pourquoi SOREN ?**

Pour son remarquable travail d'illustration réalisé à l'encre, à la mine ou à la pierre noire. Il s'inscrit dans la suite des grands maîtres du noir et blanc. Soren prend résolument place dans l'exploration de l'ombre et de la lumière. L'univers de cet artiste est à la fois beau, inquiétant et d'une profonde nostalgie qui nous saisit et nous questionne.

Rêveries ou cauchemars ? Fantômes sous-jacents ?

Tout est fixé sur le papier avec une extrême finesse. Il parle de "petites lucarnes d'interprétation de ses images", de "rêveries". Le spectateur est immédiatement plongés dans un monde étrange, un monde hors du temps où il rencontre personnages et animaux, dans des ambiances que l'on pourrait qualifier de silencieuses.

Ses illustrations sont liées à la naissance d'histoires : un travail d'écriture s'inscrira dans la suite logique de ces amorces de récits.

## **Un artiste hors du temps**

Victor SOREN souhaite mener à bien son projet d'écriture et d'illustration dans un endroit propice à la concentration et à la création.

Autodidacte, son parcours est marqué par des rencontres, au-delà des écoles traditionnelles d'art desquelles il s'émancipe très vite. Après des années de recherches plastiques, son travail est reconnu, en tant que dessinateur mais aussi en tant qu'illustrateur. Aujourd'hui il est exposé dans plusieurs galeries d'art.

Un partenariat a été défini avec lui, en dehors de son travail d'écriture et d'illustration : Organiser des ateliers lectures/écritures/dessins avec différents publics, qui se dérouleront au rez de chaussée de la maison.

Ceci afin de permettre à tous les publics, adultes comme enfants, de venir à la rencontre de l'auteur en résidence.

**MAURICE**



**DODO**



*La Méprise, le 22 avril 2016 par Etc art dans le cadre de la charte pour l'égalité des femmes et des hommes.*



### L'équipe enseignante :

**Maternelle :**  
**Gaëlle BENSACKEL,**  
**Marie BAILLEUL et**  
**l'ATSEM Stella FRADIN.**

**CP CE1 :**  
**Valérie BUSSAC**

**CE2 CM1 CM2 :**  
**Vanessa COGNET et**  
**Marie BAILLEUL**



**L'école George Sand** accueille,  
 depuis septembre, 60 élèves, répartis en 3 classes.

L'année scolaire a commencé avec la mise en place des nouveaux programmes scolaires du CP au CM2 (et jusqu'à la classe de 3<sup>ème</sup> de collège).

Cette année scolaire s'annonce riche en projets, avec un départ en classe de mer fin Mai pour une semaine pour les élèves du CP au CM2, co-financé par l'Amicale Laïque, la municipalité de Châteldon et la coopérative scolaire.

Le projet verger de l'école se poursuit. Un questionnaire a été envoyé aux habitant.e.s afin de connaître les arbres fruitiers.

Les 3 classes participent au projet "Livres élu en Livradois Forez", dans lequel chaque classe lit une sélection de livres et chaque enfant vote pour son livre préféré. La classe de CE2 CM1 CM2 participera à deux autres projets : un autour des valeurs de la République, avec des temps forts comme la participation aux commémorations et une journée de rencontre à Thiers ; l'autre sur la gravure et la poésie, projet fédérateur en partenariat avec l'association Les Passerelles de Clermont-Ferrand. Il s'agit de travailler en lien différentes catégories artistiques.

Les enfants de CP CE1 bénéficieront des séances de natation à la piscine de Bellerive. Sandrine VERNIN intervient toujours une fois par semaine pour des séances d'éducation musicale dans chacune des classes. Cette année, une intervenante en anglais, Midge PEARSON, complète les séances déjà faites en classe, le vendredi après-midi, pour tous les enfants. Ces deux intervenantes sont financées par la Commune. Merci à toutes les personnes et les associations qui aident, de diverses manières, notre école et nos élèves et sans lesquelles de tels projets ne pourraient exister.



## Verger de l'école

L'équipe municipale a initié la création d'un potager de l'école et d'un verger conservatoire en collaboration avec l'équipe éducative de l'école, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez

et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne. Le projet est de créer un espace où les enfants pourront apprendre les premières notions concernant le fonctionnement des plantes, de l'agriculture et de l'écologie.

Une partie du verger existant sera conservée et prolongée en plantant un verger conservatoire qui permettra de promouvoir les variétés fruitières anciennes et locales. Un atelier de greffage devrait notamment voir le jour rapidement.

Une partie potager sera également dévolue aux enfants un jour par semaine, pendant la pause méridienne, et comprendra des bandes de plantes aromatiques (rapport à la cuisine), des carrés de potager (rapport à la croissance du

végétal, à l'agriculture et notions de rotation des cultures), un hôtel à insectes (complémentarité faune/flore)... Le potager sera planté avec des espèces qui se récolteront principalement pendant le cycle scolaire.

Les enfants ont d'ors et déjà participé à la plantation d'arbres fruitiers au mois de mai, et pourront commencer à utiliser le potager à la prochaine rentrée scolaire avec le soutien du personnel communal et des bénévoles que nous espérons nombreux !

**Si vous souhaitez apporter votre soutien et donner un peu de votre temps aux enfants de l'école, merci de contacter le secrétariat de mairie.**





# Tarifs

## Cantine et garderie

**Les tarifs de la cantine de l'école de Châteldon sont établis selon le principe d'une tarification solidaire, avec une progressivité en fonction du quotient familial. Dans une démarche de simplification, les tarifs des repas et de la garderie du midi ont été fusionnés au 1<sup>er</sup> septembre 2016 :**

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	gratuité
de 401 à 625 €	2.50 €
de 626 à 915 €	3.40 €
de 916 à 1 400 €	4.30 €
de 1 401 à 2 000 €	5.30 €
de 2 001 à 2 500 €	6.50 €
au-delà de 2 501€ et pour les parents ne disposant pas de domicile sur la commune	8.10 €

Pour offrir aux enfants une alimentation saine, les repas de la cantine sont confectionnés sur place par le personnel communal, à partir de produits 100% biologiques, principalement locaux, dans le respect de l'équilibre alimentaire et avec des menus variés. Aussi, la municipalité a fait le choix de prendre en charge une partie du coût de restauration scolaire des familles puisqu'un repas représente une dépense de près de 9€, liée aux achats de matières premières et aux dépenses de personnel. A cela s'ajoutent les frais de fabrication et de fonctionnement (électricité, eau, gaz, matériel...). La solidarité s'exerce ainsi envers toutes les familles, quel que soit leur quotient familial.

### Calcul du quotient familial :

Le Quotient Familial utilisé pour le tarif de restauration scolaire est le rapport entre le revenu mensuel retenu pour le foyer et un nombre de part fixé en fonction de la composition familiale.

### Le nombre de parts est le suivant :

- 1 enfant à charge : 2.5 parts ;
- 2 enfants à charge : 3 parts ;
- 3 enfants à charge : 4 parts ;
- Puis une demi part par enfant à charge supplémentaire à partir du 4<sup>ème</sup> enfant.

### Le revenu est calculé à partir :

- Des ressources suivantes figurant sur l'avis d'imposition :
  - Traitements, salaires et assimilés (indemnités journalières maladie et maternité...);
  - Autres revenus (allocation chômage...);
  - Pensions, retraites et rentes (pensions alimentaires...);
  - Revenus mobiliers, fonciers et autres ;
  - Revenus agricoles, industriels et commerciaux...
- D'autres ressources prises en compte :
  - Revenu de solidarité active ;
  - Prestation d'Accueil du Jeune Enfant ;
  - Allocation Parent Isolé ;
  - Allocation de Soutien Familial ;
  - Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé ;
  - Allocation Adulte Handicapé.

## AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Châteldon est une association dont le but est de récolter des fonds investis dans le financement d'activités pour les enfants scolarisés sur la commune, de la Petite Section au CM2.

Elle organise chaque année différentes manifestations dont le concours de belote, l'arbre de Noël, la fête des écoles...

Il existe des façons diverses de participer à la vie de l'Amicale Laïque :

- de la main d'œuvre pour l'installation du matériel lors des manifestations,
- du temps pour tenir un stand,
- des idées et suggestions afin d'améliorer les projets qui existent et en créer de nouveaux,
- en adhérant en tant que membre (cotisation à 12 € par an).

**Vous pouvez nous contacter par mail : [amicalelaiquechateldon@gmail.com](mailto:amicalelaiquechateldon@gmail.com)**



Arbre de Noël

## ALSH

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2016 : UNE ANNEE PLEINE DE NOUVEAUTES

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes Entre Allier et Bois Noirs est ouvert à tous les jeunes âgés de 3 à 11 ans au moment de l'inscription.

La Communauté de Communes a assuré le transport des enfants. Le prix de la navette est fixé à 1 € par aller et par enfant, le départ des enfants étant à la charge de la famille.

Pour les vacances d'été, l'accueil de loisirs a pris ses quartiers à l'école maternelle Fernand ROUX à Puy Guillaume. Ils ont pu visionner des DVD et lire des livres à la médiathèque, ont déambulé sur le marché les mercredis matin, se sont baignés à la piscine communale et ont joué dans les nombreux parcs arborés et structures sportives. Par ailleurs, des sorties ont été programmées tout au long de l'année : Musée de la céramique à Lezoux, musée de l'illustration jeunesse à Moulins, Parc Vulcania... Pour l'année 2017, le service se poursuivra avec la nouvelle communauté de communes "Thiers Dore et Montagne".

**Renseignements et inscriptions au 04 73 94 82 65 ou par mail : [clsh.paslieres@wanadoo.fr](mailto:clsh.paslieres@wanadoo.fr)**



**L'entreprise Combronde s'est implantée sur l'ancienne usine de traitement des déchets pour développer ses activités de logistique.**



## **Groupe Combronde à Châteldon depuis 2005**

**S**ur ce site de 14 hectares, le travail est réparti sur 3 secteurs principaux : Le tri et le nettoyage de plaques intercalaires, la réparation et la fabrication de palettes et le recyclage du verre. 14 salariés, dont un responsable d'activité et un agent administratif, travaillent sur le site de Châteldon.

**Les plaques intercalaires**  
4 millions de plaques intercalaires sont traitées chaque année. Elles permettent la séparation des rangées de contenants en verre sur une palette. Elles sont collectées partout en France par le réseau de transport du groupe avant d'être lavées et reconditionnées à Châteldon. Ce vaste travail de

recyclage mobilise deux équipes de 3 salariés travaillant en travail posté.

### **Les palettes**

Les palettes sont triées et réparées sur le site de Châteldon. Cette activité concerne principalement le format verrier mais aussi d'autres industries. 50 000 palettes sont constamment stockées sur le site, et 400 000 sont remises en état chaque année. Celles qui ne peuvent être réutilisées car trop endommagées sont broyées et constituent des déchets de bois qui sont ensuite utilisées dans des centrales de chauffage biomasse ou dans la fertilisation des terres agricoles.

### **Le verre**

46 000 tonnes de verres sont cassées afin de constituer un calcin, réutilisé ensuite par le groupe O-i pour son activité verrière à Puy-Guillaume. Dans une moindre mesure, cette plateforme de logistique offre également une zone de stockage de masse pour les activités de logistique du groupe.

### **Sécurité santé au travail**

Le groupe Combronde a recruté récemment une nouvelle collaboratrice chargée d'animer des actions sur la qualité et la sécurité au travail. De nouveaux processus vont ainsi être élaborés afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité des tâches effectuées.

## **Pôle médical**

### **Médecin :**

**Dr Daniela STANESCU**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes les consultations sur rendez-vous sauf celles du lundi matin de 9h à 12h.

11 place Jean Jaurès  
04.73.94.15.07

### **Infirmier : David GIRARD**

Soins au cabinet et à domicile uniquement sur rendez-vous au 04 73 94 62 26

### **Pharmacien : Jean BARGOIN**

Ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h

Gardes : une semaine sur trois. Le samedi et le lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 12h.

## **Marchés**

**I**nitiiés par le Comité consultatif centre-bourg et vie locale, les marchés mensuels sont devenus hebdomadaires depuis l'été 2016. Ce sont les exposants qui ont souhaité donner un caractère plus régulier à cet événement. Chaque jeudi soir de 16h à 19h sur la place Jean

Jaurès, des producteurs locaux de légumes, fromages, miel mais aussi un poissonnier, des spécialités culinaires à base de produits locaux...

Pour que ce marché demeure il a besoin de voir sa clientèle s'agrandir et se fidéliser chaque semaine.



## **Boulangerie**

**E**n fin d'année, la vitrine de la boulangerie a été décorée par une sérigraphie des illustrations d'Edouard KERLIRZIN, qui sont exposées en mairie.

Cette décoration a été réalisée par l'entreprise Châteldonnaise Visuel et Pose, située au 3 rue de l'Aire, qui peut être contactée au 06 09 81 60 68.

## **Le plaisir de lire, ça existe vraiment !**

**L**a bibliothèque de Châteldon, outre le fait qu'elle propose plus de 3 000 volumes, répartis en romans, biographies, bandes dessinées, livres d'enfants et documents divers (la liste se trouve sur le site de la commune), est un lieu de rencontre, de

convivialité et d'échanges, qui a un cercle d'aficionados ne demandant qu'à s'élargir. Ouverte deux fois par semaine, le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h, elle vous offre l'opportunité de vous distraire autrement, de vous cultiver, et de rencontrer d'autres lecteurs.

Avec la prochaine installation de la passerelle d'accessibilité, elle sera encore plus facile d'accès ; Denise, Anne et Nathalie seront heureuses de vous accueillir et de vous guider, autant que faire se peut, dans le choix d'un "bon bouquin".





## Châteldon Auzon, histoire d'une rencontre

**E**n 2011 Châteldon Loisirs et Détente a été mis au défi par Tony BERNARD de réfléchir sur un trajet pédestre reliant AUZON au sud-ouest du Parc à Châteldon au nord-est. Henri DONIOL, Maire d'Auzon en 2011, s'est associé à cette idée et nous a accompagné avec le club de marche d'Auzon pour cette réflexion.

Chaque année au mois de mai nous nous sommes rencontrés et maintenant ce projet est abouti. Les deux clubs ont élaboré et parcouru le trajet en 7 étapes pour relier les deux villes totalisant ainsi les 134 kilomètres, Châteldon, Thiers, Courpière, Olliegues, Cunlhat, Sauxillanges, Vernet-La-Varenne, Auzon avec un cumul de 4 200 m de dénivelé positif.

Ces sentiers sont repérés sur un jeu de 3 cartes au 30 000ème qui doit être remis à chacun des Maires de ces communes, au Parc et aux 2 clubs lors de la prochaine rencontre prévue en mai 2017. Chaque carte comporte un flash code qui permet de récupérer toutes informations sur ces étapes.

Vous pouvez découvrir toute l'histoire de cette aventure sur notre site internet et les tracés.

**<http://www.chateldonrando.magix.net/public/page16.html>**

Bonnes balades à toutes et tous pour découvrir les beautés de notre région.



*Des Marcheurs de "Châteldon, Loisirs et Détente"  
Le long des remparts lors d'une sortie à AUZON*

**L'Association "Châteldon, Loisirs et Détente"** avec 168 adhérents, organise de nombreuses activités avec une chaleureuse convivialité ; marches de chaque mardi (avec 3 niveaux de difficultés) départ 14h de la salle polyvalente suivies d'un goûter, sortie "raquettes" de février, randonnée des vendanges 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre, sortie de 5 jours au mois de mai du 2 au 6 prévue cette année

2017 à Grasse, soirée théâtrale en octobre, le thé dansant de janvier et les rencontres avec AUZON sur le parcours "Auzon-Châteldon". Beaucoup d'activités que vous pouvez découvrir sur notre site internet "chateldonrando.magix.net/public/" qui vous livrera les tracés, les dates et les photos. Il vous renseignera sur les nouvelles du club et vous communiquera nos coordonnées.

15



## Fanfare

Ils nous ont quitté cette année...

Le 19 août, Christian RODDIER, musicien depuis 1967, s'est éteint à l'âge de 65 ans. Très actif aux côtés de son épouse, il assumait souvent les tâches matérielles indispensables au bon fonctionnement de la société et participait pleinement à toutes nos activités.

Le 3 novembre, c'est Jean GAGNOL, entré à la Fanfare en 1944 et qui fut notre chef de 1983 à 1999 qui nous quittait à son tour. Il a su faire évoluer le groupe vers plus de modernité et d'efficacité.

Merci à eux pour tout le travail qu'ils ont accompli pour la vitalité de notre société.

**Contact : [www.fanfaredechatedon.fr](http://www.fanfaredechatedon.fr)**

## Subventions aux associations

### Association

Amicale pompiers

### Montant de la subvention

100,00 € (+ assurance des sapeurs pompiers 1500,00 €)

Jeunes Sapeurs Pompiers

150 €

Châteldon Loisirs et Détente

500 €

Club bouliste châteldonnais

100 €

Comité des fêtes

3 500 €

Fanfare

1 500 €

Foyer socio-éducatif du collège de Puy-Guillaume

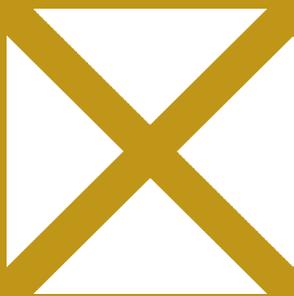
150 €



*Tous à l'Ollière Unis pour le Four continue d'animer le quartier de l'Ollière*



*Le club des badins propose de nombreuses activités aux anciens de la commune*



**S.I.A.D :**  
regroupement  
de 16 communes,  
ce syndicat  
intercommunal est  
pilote par un comité  
syndical présidé par  
Caroline DALET

La loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) est venue, le 31 décembre 2016, c'est-à-dire en cours de mandat, mettre un terme à l'existence de la Communauté de Communes "entre Allier et bois Noirs".



## Syndicat intercommunal d'aide à domicile

Le SIAD intervient à Châteldon pour permettre aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux personnes handicapées de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Il permet également de réaliser de petits travaux ou encore, de garder les enfants.

### **SE FAIRE AIDER QUELQUE SOIT VOTRE SITUATION** **Le service d'aide à domicile.**

90 aides à domicile, aident à la vie quotidienne de plus de 400 personnes. Transport accompagnée, garde d'enfants à domicile. Contactez le SIAD pour tout accompagnement dans les différentes démarches administratives (téléassistance...).

### **Le service de soins infirmiers à domicile.**

Il assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale sous la responsabilité d'une cadre de

santé assistée d'une infirmière coordinatrice, et par les infirmiers libéraux, ayant passé une convention avec le SIAD.

### **Le service petit bricolage / jardinage**

L'agent technique assure la réalisation de petits travaux auprès des personnes souhaitant une aide régulière ou irrégulière pour apporter une réponse rapide et simple à un besoin ponctuel.

### **Ces services visent à favoriser le mieux vivre, le bien- vieillir, l'installation et le maintien de jeunes foyers en milieu rural.**



L'équipe du Siad au complet.

## Intercommunalité

Le département du Puy-de-Dôme passe de 44 à 14 intercommunalités.

La Communauté de Communes "Thiers Dore et Montagne" (TDM), créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, regroupe presque 38.000 habitant.e.s réparti.e.s sur 30 communes :

**Arconsat, Aubusson-d'Auvergne, Augerolles, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, Charnat, Châteldon, Courpière, Dorat, Escoutoux, Lachaux, La Monnerie-le-Montel, Néronde-sur-Dore, Noalhat, Olmet, Palladuc, Paslières, Puy-Guillaume, La Renaudie, Ris, Sainte-Agathe, Saint-Flour-l'Etang, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Victor-Montvianeix, Sauviat, Sermentizon, Thiers, Viscomtat, Vollore-Montagne, Vollore-Ville.**

La coopération intercommunale a été essentiellement voulue pour répondre aux inégalités territoriales dont les principales

causes sont l'absence ou la présence d'activités économiques, les écarts de densité de population, et le relief. Cet objectif se conçoit à l'échelle d'un bassin de vie autour d'une centralité. Thiers représente cette centralité à l'échelle de la nouvelle communauté et se trouve être le point commun des citoyennes et des citoyens qui habitent les 29 autres Communes.

Les derniers chiffres du recensement de la population démontrent que le défi démographique est toujours à relever. Cela passe principalement, pour la nouvelle communauté, par le développement économique et touristique, le logement et l'habitat. L'attractivité d'un territoire c'est aussi des équipements structurants (projet de piscine à Thiers), une offre de transports adaptée, des équipements de proximité dans le domaine de l'enfance/jeunesse, et une politique culturelle dont l'ambition doit être maintenue.

La Commune de Châteldon était représentée par 3 élu.e.s dans

## Déchetterie de Puy-Guillaume

Za de l'Ache

Tél : 04-73-94-67-39

La déchetterie est ouverte du Mardi au Samedi inclus de :

- 9 heures à 12 heures

- 13 heures à 17 heures

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

### **Pour tout renseignement, s'adresser au :**

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

33, rue Joseph Claussat  
63290 Puy-Guillaume

Tél : 04 73 94 16 21

Mail : siad.puy-guillaume@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Un répondeur prend les messages 24h sur 24, 7 jours sur 7, en dehors des heures d'ouverture.



# Le service public et les permanences en mairie

## Recherche d'emploi

La mairie de Châteldon met à disposition gratuitement un accès Internet pour les demandeurs d'emploi selon les modalités suivantes : le mardi de 14h30 à 16h, du mercredi au samedi inclus de 10h à 11h30.

## Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65  
Télécopie : 04 73 94 67 01  
E-mail : mairie@chateldon.com

### Ouverture au public :

Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoints, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé. La recherche généalogique s'effectue pour les registres vieux de plus de soixante quinze ans. Le vendredi de 14h30 à 17h.

## Trésor public

Trésorerie de Luzillat  
Route de Vendègre  
63350 LUZILLAT  
Téléphone : 04 73 73 88 30  
Fax : 04 73 73 88 39

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30.

## La poste

(les horaires changeront au 1<sup>er</sup> juillet 2017 avec l'ouverture d'une Agence postale communale)

Ouverture de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30. Le samedi de 10h à 12h.

Téléphone : 04 73 94 60 50

Dernière levée du courrier à 14h30 la semaine et 12h pour le samedi. Le courrier distribué par boîte postale est disponible dès 10h.

## Assistants sociales

Amandine THEVENOT :  
le mardi de 9h30 à 12h.

Il est possible de rencontrer une assistante sociale du Conseil Départemental lors de la permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

## Bibliothèque

(Dans les locaux de la mairie)  
Le mercredi de 15h à 17h  
et le samedi de 10h à 12h.

## Tarifs municipaux

### Salle polyvalente

#### Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

#### Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

### Salle de réunions (60 pers.)

#### Location

- 75 € par festivité associations communales, particuliers de la commune
- 100 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune

- 125 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur

#### Caution

- 100 € pour tous les usagers

#### Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

### Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domiciliés ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

### Concessions dans le cimetière

- Concession trentenaire 195 € le m<sup>2</sup>
- Concession cinquanteenaire 275 € le m<sup>2</sup>

#### Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois
- Au-delà d'1 mois 85 €

## Location des gîtes communaux

### GÎTE COMMUNAU

#### 7 RUE DES REMPARTS

##### Gîte 1, 2 et 3 : 6 personnes

- 215 € la semaine
- 130 € le week end

##### Gîte 4 : 4 personnes

- 185 € la semaine
- 120 € le week end

##### Gîte 5 : 2 personnes

- 165 € la semaine
- 105 € le week end

Journée complémentaire 30 €

Caution 100 €

Taxe de séjour : 0,30 €

Acompte 25 % à la réservation

Contact réservation :  
04 73 94 60 65

### GÎTE DE CARACTÈRE

#### RUE DE L'AIRE

- 375 € haute saison été (juillet et août)
- 230 € autres périodes
- 115 € 2 nuitées (sauf juillet août)

- 153,33 € 3 nuitées (sauf juillet août)

- Caution 150 € semaine
- Caution week end 75 €
- Forfait ménage 25 €
- Forfait linge de maison 20 €

Contact réservation :  
04 73 94 60 65



# agenda 2017

## Janvier

**Jeudi 5**  
Vœux de la Municipalité

**Samedi 14**  
Nuit de la lecture 15h  
à la bibliothèque

**Dimanche 15**  
Thé dansant Châteldon Loisirs  
et détente  
15h à la salle polyvalente

**Dimanche 29**  
Loto Amicale 14h  
à la salle polyvalente

## Février

**Jeudi 9**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages\*\*

**Dimanche 12**  
Loto comité des fêtes 14h à la  
salle polyvalente

**Samedi 25**  
Soirée jeux de société Amicale  
Laique 17h30 à la salle  
polyvalente

## Mars

**Samedi 11**  
Gala de printemps Acorps danse  
20h à la salle polyvalente\*

**Dimanche 26**  
Steaks tripes comité des fêtes,  
matinée, à la salle polyvalente

## Avril

**Dimanche 2**  
Repas des anciens  
à la salle polyvalente

**Samedi 8**  
Bal années 80 de l'amicale  
Laique 21h à la salle polyvalente  
\*

**Jeudi 13**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages (vote du  
budget) \*\*

**Samedi 22**  
Concert de printemps de  
la fanfare 20h30 à la salle  
polyvalente \*

**Dimanche 23**  
1<sup>er</sup> tour des Elections  
présidentielles

## Mai

**4. 5. 6 et 7 mai**  
Festival Rural\*

**Dimanche 7**  
2<sup>nd</sup> tour des Elections  
présidentielles

**Lundi 8**  
Commémoration de l'armistice  
de 1945 à 12h

**Mardi 23**  
Rencontre des marcheurs  
d'Auzon et de Châteldon Loisirs  
et détente

## Juin

**Dimanche 11**  
1<sup>er</sup> tour des Elections législatives

**Dimanche 18**  
2<sup>nd</sup> tour des Elections législatives

**Dimanche 18**  
Commémoration de l'Appel du  
18 juin à 19h30

**Vendredi 23**  
Fête de l'école, 16h au parc

**Jeudi 29**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages\*\*

## Juillet

**Samedi 1<sup>er</sup>**  
Inter association au stade  
organisé par les pompiers

**Mercredi 5**  
Vernissage 1<sup>ère</sup> exposition à  
l'ancienne pharmacie

**Mercredi 5 au Dimanche 23 :**  
1<sup>ère</sup> exposition à l'ancienne  
pharmacie

**Vendredi 14**  
Fête nationale, Cérémonie à  
11h

**Mercredi 26**  
Vernissage 2<sup>ème</sup> exposition à  
l'ancienne pharmacie

**Mercredi 26 au Dimanche  
13 août :**  
2<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne  
pharmacie

## Août

**Lundi 15**  
Spectacle de rue, 16h place  
Jean Jaurès

**Lundi 15**  
Vernissage 3<sup>ème</sup> exposition à  
l'ancienne pharmacie

**Lundi 15 au Dimanche 3  
septembre**  
3<sup>ème</sup> exposition à l'ancienne  
pharmacie

## Septembre

**Jeudi 7**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages\*\*

**Dimanche 17**  
Randonnée des vendanges

## Octobre

**Samedi 7**  
Soirée théâtre Châteldon loisirs  
et détente, 20h30 à la salle  
polyvalente\*

**Samedi 14 et dimanche 15**  
Fête des vignerons\*

**Jeudi 19**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages\*\*

## Novembre

**Samedi 11**  
Commémoration de l'armistice  
de 1918 à 12h

**Samedi 18**  
Assemblée générale Châteldon  
loisirs et détente 10h à la salle  
polyvalente

**Samedi 18**  
Concours de Belote amicale  
Laique 21h à la salle  
polyvalente

**Samedi 25**  
Concert de Sainte Cécile  
de la fanfare 20h30 à la salle  
polyvalente\*

## Décembre

**Samedi 2**  
Salon des vins naturels\*

**Jeudi 7**  
Conseil Municipal à 18h30,  
salle des mariages\*\*

**Dimanche 10**  
Sainte barbe des pompiers

**Vendredi 22**  
Arbre de Noël de l'amicale  
Laique, 16h à la salle  
polyvalente

\* Lors des manifestations  
qui se prolongent en soirée  
l'éclairage public restera  
allumé dans le bourg toute  
la nuit (ainsi que les nuits  
des 24 et 31 décembre).

\*\* Les dates des conseils  
municipaux sont données  
à titre indicatif.